

M. DUTKIEWICZ: En Pologne.

Le PRÉSIDENT: Dans la région prise par la Russie ou dans l'autre partie?

M. DUTKIEWICZ: Dans la Pologne proprement dite.

L'hon. M. BUCHANAN: Avez-vous joui d'une liberté complète de mouvement pendant tout le temps que vous avez été en Pologne?

M. DUTKIEWICZ: Oui, monsieur, d'une liberté de mouvement absolue.

L'hon. M. BUCHANAN: Vous pouviez circuler seul?

M. DUTKIEWICZ: Le ministère des Affaires étrangères tenait à nous fournir des guides et, pendant quelque temps, nous avons accepté, mais ensuite nous avons décidé d'être complètement libres et nous partîmes seuls. Nous avons visité des villages et couché chez des paysans, et nous jouissions d'une complète liberté de mouvement.

Le PRÉSIDENT: Liberté de mouvement en tant que Canadien?

M. DUTKIEWICZ: Personne n'examine nos papiers et personne n'examine les papiers de son voisin. La liberté est si grande en Pologne à l'heure présente, que je crains que cela mine le gouvernement actuel mais il est impossible d'organiser les rouages gouvernementaux et d'introduire un contrôle absolu. La moitié des Polonais n'ont plus de papiers d'aucune sorte; ils ont été perdus ou brûlés pendant la guerre. Pour le moment, nul gouvernement ne peut établir de système d'identification par papiers ou autrement; cela viendra avec le temps.

L'hon. M. BUCHANAN: Si les représentants des autres organismes polonais étaient admis en Pologne, leur accorderait-on liberté absolue de mouvement?

M. DUTKIEWICZ: Oui, monsieur, on la leur accorderait. La preuve en est dans la délégation des Etats-Unis, des cinq hommes de Chicago et de Détroit qui allèrent en Pologne. L'un d'eux était l'évêque Woznicki. Ils passèrent quelques mois dans le pays et jouissaient de toute la liberté qu'ils auraient eue au Canada.

Le PRÉSIDENT: Est-ce que l'on aurait accordé autant de liberté à celui qui nous adressa la parole avant vous?

M. DUTKIEWICZ: Certainement. Je fus étonné qu'on ait rejeté ma proposition d'aller ensemble faire enquête dans le pays en question et de rédiger ensuite un rapport commun sur la situation du peuple en Pologne; mais ils pensaient qu'il leur serait plus avantageux de continuer leur campagne de calomnie concernant la Sibérie et de ne pas partir.

L'hon. M. BUCHANAN: Je suis directeur de journal et j'aimerais obtenir plus de renseignements en ce qui regarde la liberté de la presse. Avez-vous affirmé que n'importe qui pouvait critiquer impunément les mesures du Gouvernement?

M. DUTKIEWICZ: Eh bien! monsieur, les organes de Mikolczyk et ceux des catholiques le critiquent assez sévèrement et cependant ils paraissent sans passer par la censure.

L'hon. M. MOLLOY: Le gouvernement actuel de la Pologne est-il favorable ou hostile à la Russie?

M. DUTKIEWICZ: Très favorable, naturellement. Tous les partis démocrates, agraires et socialistes dont il est formé appuient cette manière de voir.

Le PRÉSIDENT: Favorable de bon gré ou par contrainte?

M. DUTKIEWICZ: Eh bien! monsieur, nous sommes voisins des Etats-Unis et nous entretenons avec eux des relations amicales de bon gré. C'est à notre avantage mutuel et il en est ainsi dans la vie privée comme dans les relations internationales. La Pologne a tout à gagner à vivre en termes amicaux avec ses voisins.